

Notre Mémoire

BULLETIN DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS TATOUÉS DU CONVOI
DU 27 AVRIL 1944

184936 à 186590

ÉDITORIAL

Des vacances d'été bénéfiques pour bon nombre d'entre nous

Chaque année, nous attendons et apprécions la coupure estivale.

Ce moment privilégié de récupération, de détente et de repos, est aussi propice aux réflexions et résolutions.

Après 2 années bien difficiles et marquées par des incertitudes sur l'avenir de l'Amicale, nul doute que ces vacances d'été seront bénéfiques pour nombre d'entre nous.

Un grand MERCI à Pascal CAILLE pour toutes ces années consacrées à « Notre Mémoire »

Ce numéro de « Notre mémoire », publication essentielle dans notre relation, a eu bien du mal à voir le jour. En effet, les problèmes de santé de notre ami Pascal sont toujours là et c'est avec beaucoup de regret qu'il a décidé d'arrêter sa contribution à notre semestriel.

Je tiens à le remercier, au nom de l'Amicale pour toutes ces années d'édition, en rappelant qu'il est à l'origine de sa création. C'était en 1995.

Ce nouveau numéro aborde, comme les précédents, de nombreux sujets. Vous découvrirez dans ce numéro le témoignage d'Héléna Baret, jeune étudiante qui vient de rejoindre l'Amicale, et le témoignage de René Dufour, notre représentant à Compiègne et nouvel Administrateur.

Vous saurez tout sur le week-end d'Assemblée à Compiègne

Vous trouverez également le compte-rendu de notre



▲ Signature par le Président du document officiel actant le don des archives de l'Amicale au Mémorial de Compiègne Royallieu

dernière Assemblée Générale, ainsi que le compte-rendu de l'après-midi consacrée à la présentation, par l'équipe du Mémorial, sur la pérennité de nos archives et surtout sur la pérennité du Mémorial. Son développement, ses ambitions, son plan de progression sur 20 ans. De quoi nous conforter sur les liens que nous avons tissés avec ses responsables.

Ensemble, nous avançons !

Gardons confiance en l'avenir et en notre capacité à aller de l'avant. L'échéance de la rentrée d'automne, nous l'aborderons confiants et sereins, en préparant déjà notre prochaine Assemblée et notre prochain rendez-vous, à la galette de janvier.

Passez un bel été, prenez soin de vous.
Avec toute mon amitié.

Christophe Dham,
Président

fils de Jacques Dham (185 366)

“
Notez dès à présent les dates de notre prochaine Assemblée Générale à Villeberny, en Pays Auxois, les 22 et 23 avril 2023

”

p 1

Éditorial

p 2

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

p 7

Weekend de l'Assemblée Générale

p 8

Témoignages

p 10

2 Tatoués à l'honneur

p 12

Vie de l'Amicale

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du samedi 26 mars 2022 au Mémorial de Royallieu

Vous avez été nombreux à cette Assemblée mais pour que toutes et tous vous soyez informés des décisions qui ont été prises, il nous a paru essentiel de partager avec vous le compte-rendu de notre Assemblée générale. Nous vous souhaitons une bonne lecture



Les membres de l'Amicale des Déportés Tatoués du 27 avril 1944 se sont réunis le samedi 26 mars 2022, à 9h00 sur convocation faite par le Conseil d'administration dans la ville de Compiègne, au Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Royallieu.

Le Président remercie les membres présents et informe l'Assemblée du nombre de pouvoirs reçus. Le Président rappelle que selon nos statuts (article 15), seuls les adhérents à jour de leur

cotisation peuvent voter. La feuille de présence ainsi que les pouvoirs reçus permettent de constater que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Allocution de bienvenue du Président Christophe DHAM
- 2) Rapport moral du Vice-président Dominique DESORMIERE
- 3) Vote du rapport moral
- 4) Rapports financiers du trésorier Jean

NIVROMONT

- 5) Décharge du trésorier et vote des bilans financiers 2019, 2020, 2021
- 6) Fixation du montant de la cotisation
- 7) Présentation de la modification des statuts concernant la gestion de l'Amicale
- 8) Vote des modifications
- 9) Élection du conseil d'administration, renouvellement des sortants du CA
- 10) Présentation de Notre Mémoire
- 11) Projet de refonte de l'exposition

12) Perspectives d'avenir de l'Amicale par le Président Christophe DHAM

13) Questions diverses, prochaine AG...

1 - Allocution de bienvenue du Président :

Le Président rappelle que depuis bientôt 3 ans, l'Amicale n'a pu se réunir en Assemblée Générale. La dernière Assemblée date d'avril 2019 à Brive-la-Gaillarde. Depuis cette date, il souligne que, malheureusement, l'Amicale a perdu bon nombre d'amis et de familles. Le Président ne peut se résoudre à commencer cette Assemblée sans citer une dernière fois les noms de nos chers disparus et il souhaite, au risque d'en oublier précise-t-il, les citer individuellement.

Nos Tatoués :

Jean BASCLE 185 017
Bernard EVEN 185 535
Pierre MILANDE 186 089

Nos veuves :

Madame OLIVEIRO, veuve de Marcel OLIVERO 186 148
Madame GRESSER, veuve d'Albert GRESSER 185 693
Marie-Andrée AULOIS, veuve de Maurice AULOIS 184 977
Anne-Marie CROCHU, veuve de Jacques CROCHU 185358
Madeleine MICARD, veuve de Louis MICARD 186082

Les familles :

Michèle BAYLE-GRÉSIL, fille de Jean Louis GRÉSIL 185 692
Geneviève BONNOT, fille de Marcel ROY 186 355
Henri BOURILLON-SIMI, gendre d'Henri BOURILLON 185 152
Georges CHABERTY, beau-frère de Pierre VERNIER 186 532
Pierre DUVIOLS, fils de Laurent DUVIOLS 185 504

Marguerite FREDENUCCI, sœur de Gaston FREDENUCCI 185 576

Jean GRIMAUD, gendre de Georges FLOURY 185 693

Félix GUILLON, gendre de Mathurine LE MOUËL 185 926

Marcel MENETRIER, fils d'Henri MENETRIER 186 065

Jacqueline NIVROMONT, épouse de Jean, Belle-fille de Robert NIVROMONT 186 141 et belle-sœur de Pierre NIVROMONT 186 140

Arlette REMY, sœur d'Albert FIGIER 185 587

Lucienne ROUSSEL, fille de Lucien SOUVENT 186 421

Yves SIMON, gendre de Marcel LETERTRE 185 940 et père de Patrick SIMON

Rose TROUARD, épouse de Robert TROUARD 186 495

Christiane WENISCH-LOUDIN, sœur de Jacques OUDIN 186 155

Thérèse DARRAUD, sœur de Jean LE FLOCH 185 894

Claudette MERY, fille de Joseph FLAIS 185 555

Le Président demande à l'Assemblée de se lever, d'observer une minute de silence et d'avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés.

Il remercie l'Assemblée et déclare ouverte l'Assemblée Générale 2022.

Il remercie l'ensemble des présents d'avoir fait le déplacement afin que nous puissions être ensemble aujourd'hui.

Il salue Monsieur DUPUY de MERY, Maire-adjoint de la ville de Compiègne et le remercie pour son soutien indéfectible. Il salue Monsieur Aurélien GNAT Directeur du Mémorial, ainsi que Madame Julia MAITRE, Responsable des Collections. Le Président rappelle que depuis avril 2019, l'Amicale ne s'est pas arrêtée, mais concède que la faire vivre a été un peu compliqué.

Il profite de l'occasion pour présenter les nouveaux arrivés :

Christophe AULNETTE, petit-fils de Roger AULNETTE 184 976

Marie-Pierre BLANC, petite-fille de Pierre VERNIER 186 532

Catherine CASTERET, petite-fille de Jean-Louis GRESIL 185 692

Benjamin CLARE, arrière-petit-fils de Marcel DELPON 185424

Guillaume CLARE MIGNOT, arrière-petit-fils de Marcel DELPON et enfants de Christine

Stéphane EVEN, fils de Bernard EVEN 185 535

Brigitte GARIN, arrière-petite-fille de Jean SUEUR 186 424

Jacqueline KROK, fille d'Albert THOMAS 186 469

Mathier MARIN, petit-neveu d'André BESSIERE 185 074

Jean-Jacques NOILLETAS, fils de Jean NOILLETAS 186 143

Et les nouveaux adhérents 2022 :

Pierre CHAGNAUD neveu de Jacques BOUYER 185 157

Jean-Claude et Francis LECLERE, petits-fils de Jean LECLERE 185 876

Héléa BARET, arrière-arrière-petite-fille de René TARBOURIECH 186 455

Pascale RIVAULT-ROGOSIN, fille de Georges RIVAULT 186 330

Le Président poursuit en informant l'Assemblée des messages de soutien, reçus pour cette journée, il donne lecture des courriers et petits mots envoyés :

Pierre MALLEZ nous a écrit, il vient de fêter ses 102 ans,

Pierre JOBARD lui a envoyé le livre qui vient de paraître sur sa Résistance et sa Déportation ainsi qu'une gentille dédicace.

Claire CAILLE nous a écrit une petite lettre, Cathy EMINET également ainsi que Jean-Claude DELPON.

Le Président informe l'Assemblée que certains ont décommandé à la dernière minute pour des problèmes de santé,

mais tous nous ont envoyé des messages de sympathie :

Christian PUISSEUR, Roger CHAUDET, Stéphane EVEN, Francis WALINE, Philippe PARIS, Alex FRANSCHESKI-LEGER, Christine CLARE, Pierre BOTTE, Aimée BOULIER et bien d'autres, la liste n'étant pas exhaustive.

Le Président donne lecture et informe l'Assemblée sur tous les messages reçus. Il remercie également Eric MAGNÉE et sa famille, fils de Robert MAGNÉE (185 977) qui tous les ans nous envoie un don depuis Tenerife. Il n'oublie pas non plus Jean PINARDON, fils de Guy PINARDON (185 233) qui nous envoie un don depuis le Brésil. Puis il termine son propos en donnant la parole au Vice-président Dominique DESORMIERE pour son rapport moral.

Avant de commencer son rapport moral, Dominique DESORMIERE fait part d'un courriel envoyé par Danièle BESSIERE dans lequel elle nous souhaite une excellente AG.

2 - Rapport moral du Vice-président Dominique DESORMIERE

Suite à la démission de Daniel BESSIERE, Christophe DHAM a repris par intérim la présidence de l'Amicale jusqu'au vote officiel lors d'un conseil d'administration extraordinaire en date du 27 novembre 2019.

Depuis la démission de Danièle, le conseil d'administration a continué de gérer les affaires courantes de l'Amicale (factures, contacts et représentations). Nous avons continué les mises à jour de notre site internet et répondu aux nombreuses sollicitations envoyées par messagerie (Petits-enfants principalement).

Malheureusement, et vous vous en souvenez tous, nous avons commencé l'année 2020 par un confinement, puis un deuxième, ce qui a considérablement perturbé notre fonctionnement. Malgré tout, un certain nombre d'entre nous ont poursuivi les représentations et nos drapeaux sont sortis à chaque cérémonie en faveur de la Déportation.

Notre Conseil a pu se réunir pour la première fois en visio-conférence, et je tiens à les remercier car ce n'était pas si évident de se retrouver par écran interposé.

Merci à Patrick SIMON qui coordonne toujours ces séances de visioconférence avec brio.

En 2021 nous avons eu 3 conseils d'administration, 2 en visio-conférence et 1 en présentiel.

Le Vice-président ne cache pas son bonheur de se retrouver ensemble.

Ces 3 années nous ont permis de reprendre contact avec le Mémorial, de rencontrer plusieurs fois Monsieur le Directeur et son équipe, de rencontrer Monsieur DUPUY de MERY et de venir aux cérémonies de la Ville de Compiègne où nous sommes invités, de mettre en place une commission de refonte de notre exposition.

En effet, celle-ci date de 1999 et demande à être revue entièrement. L'ancienne abordait la déportation exclusivement à travers le convoi. C'était l'exposition sur le convoi.

La nouvelle sera différente, elle abordera la Résistance puis la Déportation, et le convoi servira de fil rouge à cette exposition. Le Président en dira un peu plus tout à l'heure sur cette refonte de l'exposition.

Nous avons mis en place une page Facebook qui nous apporte beaucoup de nouveaux contacts. Entre le site internet et Facebook, nous avons en moyenne 1 à 2 nouveaux contacts par mois.

Nous sommes représentés dans toute la France :

De la Savoie, à l'Hérault, de la Corrèze à la Seine-Maritime, nous sommes aux cérémonies, pour certains, nous participons au concours de la Résistance et de la Déportation et encore pour d'autres, nous intervenons dans les écoles ou d'autres lieux. Vous aurez cette après-midi Catherine NIVROMONT, fille et sœur de Tatoués qui viendra vous expliquer comment elle a réussi à témoigner et vous pourrez lui poser

toutes vos questions.

Mon rapport moral est assez bref mais il reste tout de même assez conséquent compte tenu des difficultés liées à la Covid et aux conditions très particulières que nous venons de vivre.

3 - Vote du rapport moral

Avez-vous des questions ?

L'Assemblée répond que le rapport moral est complet et n'appelle pas de remarque particulière.

Le Vice-président demande si on peut l'adopter dans l'état. Aux traditionnelles questions s'il y a des avis contraires, des abstentions, la réponse est non. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le Vice-président redonne la parole au Président.

Le Président donne la parole à notre trésorier Jean NIVROMONT qui va vous présenter les comptes 2019, 2020 et 2021.

4 - Rapports financiers du trésorier Jean NIVROMONT

Jean NIVROMONT, notre trésorier, distribue à chaque membre de l'Assemblée les bilans financiers 2019, 2020, et 2021. Il rappelle que ces comptes ont été présentés au Conseil d'administration et qu'ils ont tous été validés.

Il détaille chapitre par chapitre les recettes et dépenses des différents bilans et répond aux questions de l'Assemblée.

Ses explications sont claires et étayées par les divers documents bancaires en sa possession.

Il rappelle le montant des excédents : 140,43€ en 2019, 2824,13 € en 2020 et 1166,53 € en 2021.

5 - Décharge du trésorier et vote des bilans financiers 2019, 2020, 2021

Le trésorier demande un vote par bilan. Après les traditionnelles questions, vote

contre et abstention, l'Assemblée vote à l'unanimité **POUR** les rapports financiers des années 2019, 2020, et 2021.

L'Assemblée donne quitus au trésorier et vote **POUR** l'ensemble des rapports financiers.

Le Président reprend la parole pour féliciter et remercier Jean NIVROMONT. Il rappelle le rôle important de Jean et salue son travail, son abnégation et sa rigueur de gestion.

Malheureusement, il informe l'Assemblée du souhait d'arrêter de Jean NIVROMONT. En effet, celui-ci vient d'avoir 92 ans et il souhaiterait passer la main à une personne plus jeune qui puisse tenir les comptes de l'Amicale. Le Président prend acte de sa demande et cherchera un nouveau trésorier avec l'aide du Conseil d'administration.

6 - Fixation du montant de la cotisation

Le Président profite d'avoir toujours son trésorier et lui demande si nous maintenons le montant de notre cotisation. Jean NIVROMONT nous explique que compte tenu de notre situation financière, il n'est pas utile d'augmenter notre cotisation et nous propose de maintenir son prix à 20 euros. L'Assemblée est appelée à se prononcer. La réponse est **POUR** à l'unanimité.

7 - Présentation de la modification des statuts concernant la gestion de l'Amicale

Le Président garde la parole pour expliquer les modifications souhaitées.

En effet, nos statuts datent de 1959, ils ont été révisés en 1996 pour intégrer la notion d'appartenance avec le Déporté en précisant la dénomination d'Héritiers puis en 2007, ils ont été modifiés pour le changement de siège social mais la partie "gestion de l'Amicale" n'est plus en adéquation avec notre époque.

Il y a 3 articles que le conseil d'Administration propose de modifier et

ces modifications ont été travaillées au conseil d'Administration du 8 novembre 2021 et approuvées.

A l'article 11, il convient de supprimer « de 20 membres au moins » par « 7 membres ».

Toujours dans l'article 11, supprimer « ou plusieurs » par « un vice-président », supprimer « d'un secrétaire adjoint » ainsi que « un trésorier adjoint ».

Dans l'article 12, concernant les réunions du conseil d'Administration, supprimer « deux » par « un » et remplacer « les membres du CA ne peuvent en aucun cas se faire représenter aux délibérations » par « les membres du conseil d'administration peuvent se faire représenter aux délibérations et chaque membre ne peut avoir plus de 2 pouvoirs ».

Le Président explique pour chaque article le bien fondé de cette modification. Un échange est établi avec l'Assemblée et chacun comprend bien l'utilité de telles modifications.

8 - Vote des modifications

Le Président procède au vote des modifications. A la question : « Acceptez-vous de modifier l'article 11 pour que l'Amicale soit administrée par un conseil d'administration de 7 membres au moins », la réponse est **POUR** à l'unanimité.

A la question : « Voulez-vous supprimer les « plusieurs Vice-présidents » et les postes d'adjoints pour ne garder qu'un bureau composé d'1 Président, d'1 Vice-président, d'1 secrétaire général et d'1 trésorier » la réponse est **POUR** à l'unanimité.

Sur l'article 12 : « Le Conseil d'Administration se réunit ordinairement 1 fois par an au lieu de 2 fois par an, les membres du Conseil d'administration peuvent se faire représenter aux délibérations et chaque membre du Conseil ne peut avoir plus de 2 pouvoirs », la réponse est **POUR** à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa confiance.

9 - Élection du conseil d'administration, renouvellement des sortants du CA

Le Président poursuit en annonçant que le Conseil d'administration est démissionnaire et qu'il faut revoter celui-ci.

Les membres du Conseil d'administration qui se représentent sont :

Mesdames Françoise RAMAIN, Claire CLARE

Messieurs Patrick SIMON, Pascal CAILLE, Bernard FREDENUCCI, Dominique DESORMIERE, Jean-Claude DELPON, Jean ZAMBEAUX, Michel CARON, Roger CHAUDET et Christophe DHAM.

Le Président précise qu'il faut ajouter aux membres du Conseil, nos deux Tatoués Pierre MALLEZ et Pierre JOBARD, toujours fidèles et toujours prêts à nous donner leurs avis sur le devenir de l'Amicale.

Le Président demande si quelqu'un veut un vote secret, la réponse à l'unanimité est **NON**. Le président demande si nous procédons à un vote à mains levées, la réponse à l'unanimité est **OUI**.

Le Président procède au vote. Après les traditionnelles questions : contre et abstention, la réponse de l'Assemblée est **POUR** la réélection du bureau, sans changement, à l'unanimité. L'Assemblée pose la question de la perte d'un membre par le départ de Jean NIVROMONT, il est proposé de faire entrer au Conseil d'Administration René DUFOUR, (celui-ci étant notre représentant sur Compiègne).

Le Président procède au vote pour l'intégration de notre ami René DUFOUR au sein du Conseil. La réponse de l'Assemblée est **POUR** à l'unanimité.

Le Président profite de son entrée au Conseil pour le présenter afin qu'il soit connu des autorités de la Ville et du Mémorial.

10 - Présentation de "Notre Mémoire"

Cette présentation aurait dû revenir à Pascal CAILLE mais celui-ci, suite à des problèmes de santé, n'a pu se joindre à

nous. Le Président informe l'Assemblée que Pascal et son épouse Martine étaient bien inscrits pour venir et qu'au dernier moment, ils ont été obligés d'annuler leur venue. Le Président rappelle que c'est déjà pour cette raison que le numéro de "Notre Mémoire" du mois de janvier n'a pu être réalisé. Le Président et l'Assemblée souhaitent un bon rétablissement à Pascal et le remercient pour son travail et son engagement au service de l'Amicale. Le Président informe que le prochain numéro sera plus conséquent.

11 - Projet de refonte de l'exposition

Le Président informe que le projet de refonte initié depuis fin novembre 2021 poursuit sa réflexion. Seule Catherine NIVROMONT a commencé véritablement à travailler sur le sujet. Elle a défini les grandes lignes de ce qui pourrait constituer cette exposition, reste maintenant à confronter les avis et travailler sur le fond avant de pouvoir commencer à travailler sur la forme. Pascal CAILLE étant retenu ainsi que Patrick SIMON, il était difficile d'avancer sur ce sujet. Le Président souhaite tout de même préciser que ce projet ne peut se faire rapidement et rappelle que l'ancienne exposition avait demandé plus de 1000 heures de travail. C'est un projet qui demandera beaucoup de temps, du fait de la situation géographique et de l'emploi du temps de chacun.

Un partage d'idées s'installe avec les adhérents. Plusieurs idées sont abordées comme celle de confier l'élaboration de l'exposition à des étudiants en histoire. En effet, nous pourrions nous appuyer sur un groupe d'étudiants qui travailleraient sur le fond et la forme de l'exposition sous la direction d'un membre de l'Amicale ou du groupe de travail de l'Amicale. René DUFOUR nous informe que l'université de technologie de Compiègne propose à ses étudiants ce genre de démarche. Information confirmée par Monsieur DUPUY de MERY et Monsieur GNAT qui précisent que des étudiants de l'UTC collaborent avec le Mémorial. C'est une piste à travailler. Catherine NIVROMONT verra de son côté la faisabilité d'une telle démarche. René DUFOUR verra

également du côté de l'université de Compiègne.

12 - Perspectives d'avenir de l'Amicale par le Président Christophe DHAM

Le Président rappelle que l'avenir de notre Amicale passe par les jeunes. Nous sommes tous concernés et nous devons tout mettre en œuvre pour y parvenir. Ce travail de transmission de la mémoire passe par l'information, les témoignages, les interventions que nous pouvons faire. A ce propos, le Président informe l'Assemblée que Catherine NIVROMONT nous présentera son expérience, auprès des jeunes en particulier, pour transmettre le parcours des siens. Elle nous expliquera ce qui l'a décidée à faire ce travail de mémoire et les moyens qu'elle utilise au cours de ses interventions. Le Président rappelle que chacun est capable d'en faire autant et de passer le flambeau de la mémoire.

Le Président rappelle que l'Amicale a de l'avenir. Les nouveaux adhérents sont presque tous des jeunes, des petits-enfants et arrière-petits-enfants. C'est à l'Amicale de les accompagner et de les soutenir dans leurs démarches de mémoire.

Des contacts sont déjà pris avec eux pour les intégrer et les faire participer. Le Président assure l'Assemblée de ce regain d'activité par les jeunes et rappelle à toutes et à tous que l'Amicale est là pour les accompagner dans leurs futures actions.

13 - Questions diverses, prochaine AG, don des archives de l'Amicale...

Le Président répond aux différentes questions sur l'Amicale ou le programme. Un échange avec le public est établi où chacun peut s'exprimer ou parler de sa propre initiative.

Le Président rappelle que dans l'après-midi, l'Amicale signera le document formalisant le don de ses archives. Il rappelle toute l'importance de cette opération et précise que Monsieur le Directeur du Mémorial ainsi que son équipe seront à notre disposition et nous apporteront toutes les informations sur

le devenir de nos archives, le devenir du Mémorial au niveau national, et les perspectives d'avenir du mémorial au niveau Européen.

Certains demandent dans quelle ville se tiendra la prochaine Assemblée Générale. Des propositions sur Chalon-sur-Saône ou Dijon, en fonction de l'envie ou de la disponibilité de Maryse AULOIS. Ceux de cette région proposent de la contacter. D'autant plus que Pierre JOBARD serait des nôtres si nous devons choisir la Bourgogne.

Le Président propose la ville de Troyes s'il n'y a pas d'autres lieux, rappelant qu'il y a au moins 35 Tatoués dans le département de l'Aube.

Ce sujet sera à approfondir dans les prochains mois.

Avant de conclure, le Président remercie tous les membres du Conseil d'administration, les membres présents et ceux qui, au dernier moment, n'ont pu venir :

Jean-Claude DELPON, Claire CLARE, Pascal CAILLE, Patrick SIMON, Bernard FREDENUCCI, Roger CHAUDET, Jean ZAMBEAUX.

Il rappelle que des courriers pour les absents ont été préparés et que certains comme Michel CARON, Maryse AULOIS et tous les autres pensent très fort à nous. Ce courrier est là pour leur dire également que nous pensons très fort à eux.

Le Président remercie l'équipe du Mémorial ; il remercie également Monsieur DUPUY de MERY. Celui-ci nous transmet le salut fraternel de Monsieur Philippe MARINI, Maire de Compiègne et Sénateur Honoraire. Monsieur DUPUY de MERY nous confirme son attachement à l'Amicale et constate que celle-ci se porte bien avec une nouvelle équipe à sa tête. Il nous confirme qu'il en sera toujours ainsi, et que la ville sera toujours à nos côtés.

Le Président demande si quelqu'un veut prendre la parole pour une dernière intervention.

Le Président précise que tous les points de l'Assemblée ont été abordés et comme personne ne demande plus la parole, il déclare la séance levée à 11h30. ■

Un après-midi studieux au Mémorial

A la suite de notre Assemblée Générale, nous nous sommes retrouvés en début d'après-midi au Mémorial afin d'écouter la présentation sur l'avenir du Mémorial de Royallieu.



▲ L'Équipe du Mémorial

Exposé très enrichissant car l'équipe de Direction était au complet. Monsieur Aurélien GNAT, Madame Julia MAITRE et Madame Gabrielle PERRISSI nous ont consacré plus d'1h30 pour nous présenter dans le détail le fonctionnement du Mémorial.

Ils nous ont présenté les perspectives de développement du Mémorial et les accords qui sont en train de se mettre en place avec la Région « Les Hauts de France ». Ils nous ont présenté les travaux engagés avec la Fondation Allemande regroupant les industriels impliqués dans la déportation de main-d'œuvre. Ils nous ont présenté les conditions de sauvegarde des archives et les traitements mis en place. Ils ont également développé la future scénographie du Mémorial et l'utilisation de plus en plus grande des objets et effets des Déportés. Bien sûr le partenariat avec la ville de Compiègne, avec la prochaine inauguration du parcours mémoriel des Déportés, parcours qui sera matérialisé par des plots

Exposé très enrichissant car l'équipe de Direction était au complet. Monsieur Aurélien GNAT, Madame Julia MAITRE et Madame Gabrielle PERRISSI nous ont consacré plus d'1h30 pour nous présenter dans le détail le fonctionnement du Mémorial.

en bronze reliant le Mémorial à la gare de Compiègne. Puis, pour clore leur présentation, le projet d'un nouveau bâtiment dédié à la recherche et aux chercheurs. Ce projet se trouve dans sa phase de financement et nous en sommes particulièrement ravis car, ne l'oublions pas, nos archives seront désormais disponibles au plus grand nombre.

Puis nous sommes passés à la signature officielle du Don de nos archives avant de céder la place à Catherine NIVROMONT qui nous a expliqué point par point le chemin parcouru pour qu'elle accepte de parler de la Déportation et de témoigner de la Déportation de son père et de son frère.

Ce qui était important, c'est comment Catherine y est arrivée, comment elle a pu et su surmonter sa peur et ses angoisses et surtout comment elle a accepté sa crédibilité. Les clefs sont nombreuses disait-elle, s'appuyer sur son vécu et ressenti familial, utiliser les livres de Danielle "La Déportation en héritage et Comment transmettre cette mémoire", bien maîtriser son sujet et ne pas oublier les anecdotes.

Le tout disait Catherine, c'est de se lancer. Alors suivez son exemple et lancez vous !



▲ Catherine NIVROMONT

Hommage à Espérance MAILLARD

C'est grâce à notre ami René DUFOUR que nous sommes allés rendre hommage à son grand-oncle par alliance, Espérance MAILLARD (185982).

Lorsque nous étions en train de préparer notre week-end d'Assemblée Générale, il nous a paru opportun de prendre un peu de temps pour honorer l'un de nos Tatoués de la région de Compiègne. René avance l'idée de son grand-oncle et nous fait part de la volonté de la commune de La Neuville-sur-Ressons d'honorer un enfant du pays.

En effet, Espérance MAILLARD est né le 23 juin 1899. Elève à l'école communale de la Neuville-sur-Ressons, il est reçu premier du canton au certificat d'études primaires.

Il a consacré toute sa vie au service de l'armée puis de la France.

Incorporé au 4^e Régiment d'infanterie en 1918, il gravit peu à peu les échelons. Caporal en 1919 puis Sergent en 1921, il est élève à l'école militaire de St-Maixent et devient Sous-lieutenant en 1928, puis Lieutenant en 1930. Il part au Tonkin avec le Régiment de tirailleurs Tonkinois puis devient Capitaine-Commandant en 1936 à Dakar avec le Régiment de tirailleurs Sénégalais. Il est de tous les conflits armés (Tonkin, Cochinchine, Maroc, Tunisie). Il est décoré de la Légion d'Honneur en 1936. Il est démobilisé en 1942 au sein de l'armée, mais alors que la France est occupée, ne pouvant rester inactif, il continue la lutte contre l'ennemi.

Il revient en France et devient le premier responsable militaire de "Libération Nord" pour l'Oise du réseau "Brutus".

Arrêté par la Gestapo le 27 janvier 1944 et interné à Compiègne, il part avec le convoi du 27 avril.

Il décède le 4 octobre 1944 à Hersbrück. On se souvient tous lorsque Roger CAILLÉ nous parlait des horreurs d'Hersbrück et des conditions très dures de ce kommando.

On comprend mieux le calvaire d'Espérance MAILLARD alors qu'il était dans sa 45^e année.

Il y a eu beaucoup de monde pour cet hommage (plus de 200 personnes), une plaque a été dévoilée en présence de nombreux élus et personnalités.



▲ Le Président Christophe DHAM rappelle la déportation d'Espérance MAILLARD par le convoi du 27 avril 1944.

S'engager pour que demeure

l'Histoire de nos Tatoués et du Convoi

C'est en janvier de cette année que, grâce à notre site internet, Héléa BARET prend contact avec nous. Héléa devient la plus jeune adhérente de notre Amicale, elle nous livre son témoignage. L'Amicale lui souhaite la bienvenue.

« La mémoire familiale est quelque chose d'important et souvent nous ne nous y intéressons que trop peu. Je suis une des arrière-arrière-petite-fille de René TARBOURIECH, Vati pour la famille, déporté dans le convoi du 27 avril 1944.

Je suis élève en Terminale et une des spécialités obligatoires que j'ai choisie est la géopolitique. Ce cours m'a permis d'en découvrir plus sur mon héritage familial. En effet, il y a quelques mois, j'ai eu l'occasion de travailler au lycée sur la mémoire familiale. J'ai tout de suite pensé à mon arrière-arrière-grand-père, déporté lors de la Seconde Guerre Mondiale. Je ne connaissais alors que de manière très succincte ce passage de son histoire.

J'ai la chance d'avoir encore mon arrière-grand-mère, sa fille, et de partager de nombreux moments avec elle. Je lui ai alors exposé mon idée de travail : l'interviewer sur ce dont elle se souvenait de la déportation de son père.

Malheureusement, comme un certain nombre de personnes, Vati, mon arrière-arrière-grand-père qui est décédé lorsque j'avais 5 ans, n'a qu'exceptionnellement mentionné ce passage de sa vie.

J'ai donc pu me raccrocher à quelques souvenirs de mon arrière-grand-mère et aux documents que ses six frères et sœurs avaient pu conserver, comme la carte de déporté ou encore un certificat médical à sa sortie des camps.

Ces recherches m'ont permis d'en découvrir davantage sur ce moment de la vie de Vati et ce qu'il avait traversé, sur ma propre histoire familiale au sens large et d'aider mon arrière-grand-mère à en savoir plus sur l'histoire de son père, sur son vécu pendant cette période dont il a malheureusement préféré ne jamais parler.

Mon arrière-grand-mère était petite à ce moment, mais elle se souvient cependant toujours de ce 9 mars 1944, jour où Vati avait été arrêté par la Gestapo, après avoir eu une altercation avec une voiture avec deux militaires alors que dans une rue étroite de Toulouse celle-ci avait presque renversé sa famille. L'histoire aurait pu s'arrêter là. Cependant j'ai découvert grâce à mes recherches et à sa carte de déporté, que la déportation de Vati n'était pas liée uniquement à ce "petit accident". En effet, sa carte de déporté mentionne "renseignements relatifs à la destruction d'installations ferroviaires".

Vati est ainsi resté incarcéré à la prison Saint-Michel de la Gestapo à Toulouse pendant près d'un mois avant d'être envoyé au camp de Compiègne pour ensuite être déporté à Auschwitz le 27 avril 1944,



▲ Fabienne Cervino et Héléa

lendemain de son 29^e anniversaire. On peut imaginer aisément les sévices qu'il a pu subir.

Au lycée, nous apprenons le déroulé de l'histoire mais les événements nous semblent lointains, parfois même inimaginables. Je suis heureuse car à travers le cours dispensé par mon enseignante d'histoire et géopolitique et mon travail, j'ai compris l'importance de la mémoire familiale qui a donné vie à l'Histoire en me rapprochant de ces événements.

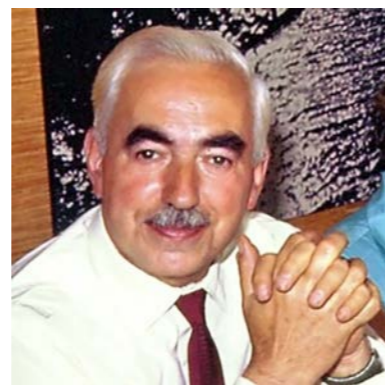
René Tarbouriech, Vati, mon arrière-arrière-grand-père était une figure très respectée dans la famille. Découvrir les différentes étapes de sa déportation ainsi que tous les camps par lesquels il est passé, les douleurs physiques et psychologiques qu'il a dû surmonter pour devenir le patriarche d'une grande famille a été très intéressant et même émouvant pour moi. Je suis très fière et chanceuse d'avoir pu le connaître même quelques années et de le redécouvrir à travers les yeux de mon arrière-grand-mère et de mes recherches.

Il me semble encore plus important maintenant de ne pas laisser sombrer dans l'oubli cette partie de l'histoire car, comme je l'ai précisé auparavant, pour moi, à à peine 17 ans, ces événements me semblaient lointains et je n'avais pas vraiment conscience des impacts et des conséquences que cela a pu avoir sur ma famille.

Ainsi, pour moi il est désormais important de transmettre ma mémoire familiale et montrer à la jeune génération que derrière le fait historique se cachent une multitude d'histoires familiales et que peu de choses peuvent faire basculer des vies.

Pour finir, je suis heureuse d'avoir trouvé cette association qui me permet de transmettre mon histoire familiale, d'avoir l'opportunité de rencontrer des personnes qui ont pu connaître mon arrière-arrière-grand-père et d'apprendre encore plus de choses sur ce convoi. »

Héléa Baret



▲ René TARBOURIECH

Notre ami René DUFOUR, grâce auquel nous avons pu rendre hommage à Espérance MAILLARD (185982) vient d'être élu au Conseil d'Administration de l'Amicale. Voici son témoignage :

Espérance MAILLARD était le grand-oncle de mon épouse Claudine. Dans la génération des neveux, peu de communication, mais beaucoup de photos de son parcours militaire, et quelques documents sur sa déportation en héritage.

Riche de cet héritage j'ai recherché sur les réseaux sociaux et, aux 10 ans du Mémorial de Compiègne, j'ai rencontré Danièle BESIÈRE. Suite à notre entretien, Danièle m'a proposé d'adhérer à l'Amicale.

Dans notre Picardie meurtrie par les deux conflits mondiaux, j'ai toujours été imprégné par mon père du devoir de mémoire. Donc j'adhère à l'Amicale avec conviction.

Les amicalistes témoignant de leurs Déportés m'ont incité à suivre leur chemin. Je remercie l'Amicale pour son accueil et particulièrement Didier ALVAREZ pour son aide précieuse dans la recherche approfondie de documents.

La famille d'Espérance MAILLARD remercie l'Amicale et les membres présents à la cérémonie organisée en sa mémoire.



▲ René DUFOUR lors du dépôt de gerbe au monument de La Neuville-sur-Ressons



▲ René DUFOUR avec Denise TABAKA, dernier témoin de l'arrestation d'Espérance MAILLARD

Concernant Espérance MAILLARD, celui-ci fut arrêté par un membre de la Gestapo et un Français. Il partit de Compiègne avec son grand ami Georges BLIN, lui même arrêté dans son école devant ses élèves dans un village voisin. Ils appartenaient au même réseau libé-nord Brutus. Ils ne revinrent pas.

Mme Denise TABAKA, présente à cette commémoration, avait assisté à son arrestation et se souvient toujours de l'aboïement de « ces chiens de la répression ». Elle avait 10 ans.

Résidant à proximité de Compiègne, à l'AG du 26 mars 2022, le président m'a fait l'honneur de devenir le représentant de l'Amicale aux cérémonies patriotiques de Compiègne.

Je serai également dans la mesure de mes disponibilités toujours prêt à guider les amicalistes de passage à Compiègne.

N'hésitez pas à m'appeler au 06 85 88 63 28 ou par mail: dufourcr@yahoo.fr

Françis et Jean-Claude LECLERE nous ont rejoints en début d'année. Ils se souviennent de leur grand-père, chez qui tout était permis mais qui n'a jamais voulu leur parler des conditions de sa détention et des horreurs de la guerre.

Ils étaient trop jeunes et ce n'est que beaucoup plus tard, que Jean LECLERE, Résistant Déporté (185 876) leur a simplement dit qu'il espérait que nous n'aurions pas à connaître ce qu'il avait vécu, mais qu'il restait très perplexe sur l'avenir.

Jean LECLERE a été membre de l'Amicale dans les années 60.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons Francis et Jean-Claude, ses deux petits-fils, et, petite anecdote, mon père Jacques DHAM était ami avec Jean LECLERE. Je me souviens, enfant, avoir joué chez lui dans sa ferme marnaise.

Jean LECLERE et Jacques DHAM lors d'un repas avec l'Amicale dans les années 1960 ▶





Notre ami **Louis CARRERAS** a été mis à l'honneur par la société des membres de la Légion d'Honneur des Pyrénées-Orientales lors de l'inauguration du rond-point de CERET (66400).

Il a été rappelé que Louis était bûcheron comme son père. La famille CARRERAS était une famille de passeurs de frontières cétésans. Le père de Louis, Pierre CARRERAS a été arrêté, torturé et déporté. Il est mort en déportation. Louis, son fils, a remplacé son père pour faire traverser la frontière. Dénoncé, il

est également arrêté, torturé puis déporté avec le convoi du 27 avril 1944 à l'âge de 17 ans.

Monsieur le Maire de la commune a ensuite évoqué la conduite exceptionnelle de Louis CARRERAS durant le temps passé dans la Résistance, puis dans les camps de concentration nazis.



Notre ami **Pierre JOBARD** a accepté de témoigner au travers d'un ouvrage édité par l'association du souvenir de la Résistance en Côte d'Or.

Il raconte sa vie, émaillée d'anecdotes, depuis la débâcle de 1940 jusqu'à son retour de déportation.

Pour Pierre, cette période fût un « drôle » de passage dans sa vie et il tire de cette expérience qu'il ne faut surtout pas que cela se reproduise ! Malheureusement, l'être humain dit-il, a beau être civilisé, en temps de guerre, il devient barbare !

Il termine son propos par : « le laxisme, le manque de sécurité dans certains quartiers favorisent les partis nationalistes. Il est important de faire respecter nos lois avant que la situation ne dégénère, tout en observant la devise de notre République : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Félicitations à nos deux ainés qui poursuivent inlassablement leur engagement à transmettre la mémoire.

Nous essayons tous d'être présents aux cérémonies. Malheureusement, cette année, certains d'entre nous ont été touchés par la maladie ; nous leur souhaitons un prompt rétablissement. Nous sommes très fort à eux et nous sommes présents aux différentes cérémonies pour représenter nos parents déportés, mais aussi pour représenter notre grande famille des Tatoués.



▲ Christophe DHAM, à l'inauguration du monument des Déportés de la Ville de Romilly-sur-Seine sur lequel figurent 3 Tatoués



▶ Catherine NIVROMONT à la Journée Nationale de la Déportation à Rouen



▶ Drapeau de l'Amicale à la Journée Nationale de la Résistance à Romilly-sur-Seine



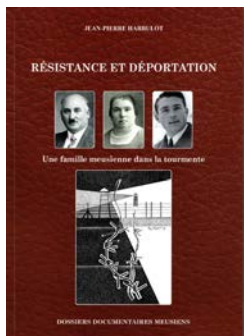
▶ Drapeau de l'Amicale à la cérémonie en l'honneur de la famille THIRION à Rosnes



▶ René DUFOUR, Denise TABAKA et Gérard BOCQUERY (Président de l'UNADIF de l'OISE) lors de la journée de la Déportation à Compiègne.

VIENT DE PARAÎTRE

Une famille meusienne dans la tourmente



Voici un ouvrage dédié à **Auguste (186 466), Madeleine et Charles (186 467) THIRION, les parents et frère de notre défunte amie Anne MAX-THIRION.**

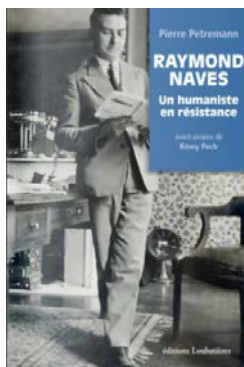
Jean-Pierre HARBULOT (l'auteur) retrace l'action clandestine et les parcours de ces trois vies brisées prématurément. Il fait

aussi une large place aux différentes mémoires de ces destins tragiques. L'ouvrage a bénéficié du concours de Jean-François THIRION, un des enfants de Charles et donc un fils et un petit-fils de Déportés.

Bon de commande sur le site : www.histoire-meuse-ddm.fr, au prix de 22 euros

Contact : André TROUSLARD
Courriel : andre.trouslard@free.fr

Un humaniste en résistance



Portrait de Raymond NAVES (186 126) réalisé par Pierre PETREMANN - Préface de Rémy PECH.

Premier ouvrage consacré à ce résistant toulousain de la première heure dont la vie fut doublement wportée par son engagement dans l'enseignement et dans le combat pour la liberté.

Citoyen engagé dans le syndicalisme enseignant ainsi que dans le mouvement socialiste, dans la droite ligne de Jaurès, il prit part à tous les combats sociaux et politiques de l'avant-guerre. Désarmé par la défaite, refusant l'armistice et la fin de la République, il s'engage en résistance au sein du Comité d'Action Socialiste et du réseau Brutus. Désigné par le Comité départemental de libération de la Haute-Garonne pour être le maire provisoire de Toulouse à la Libération, l'occupant ne lui en laissera pas le temps. Il est arrêté à son domicile en février 1944 et déporté à Auschwitz où il disparaît sans que son corps ne soit jamais retrouvé.

Contact : pierre.petremann@wanadoo.fr

CARNET

SUR VOS AGENDAS

Nous sommes en train d'organiser notre **traditionnelle galette**, mais le dernier restaurant où nous sommes allés s'est transformé en pizzeria. Nous sommes donc à la recherche d'un autre lieu avant de bloquer une date. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à me les donner.

Et concernant notre future **Assemblée générale**, j'étais avec Pierre JOBARD, il y a quelques jours et nous sommes en train d'organiser notre week-end d'Assemblée, les 22 et 23 avril 2023.

Son fils Guy est à la manœuvre et des contacts sont déjà pris afin d'organiser au mieux ce week-end en Pays AUXOIS et à VILLEBERNY.

DES NOUVELLES DE DANIÈLE



Accompagnée de sa fille Stéphanie, Danièle BESIÈRE se tenait devant le monument aux Morts de Marigot à St-Martin (Antilles) lors de la célébration du 77^e anniversaire de la Victoire, ce 8 mai 2022.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Préfet, des élus locaux, du Président des Anciens Combattants, des forces de la Gendarmerie Nationale ainsi que d'un détachement de la frégate de surveillance de la Marine Nationale faisant escale dans les eaux St-Martinoises.

Ses pensées étaient particulièrement tournées vers les « Tatoués » qu'elle a évoqués avec le Président des Anciens Combattants dont le père résistant a subi les interrogatoires de Barbie avant d'être fusillé à Lyon en 1942.

TRISTESSE

Nous venons d'apprendre la triste nouvelle du décès de **Madame Annick SIMON-LETERTRE**, la maman de notre ami **Patrick SIMON**.

C'était le 5 juillet dernier.

L'Amicale adresse ses condoléances et l'expression de son affection à patrick et sa famille.

COTISATION ET RÈGLEMENTS

Sur décision de l'Assemblée générale, la cotisation reste à **20 euros**. Pensez à régler cette cotisation en 2023. Elle nous permet, entre autres, de réaliser et de vous envoyer "Notre Mémoire" et divers courriers.

Votre cotisation ainsi que vos divers règlements doivent toujours être à l'ordre de l'Amicale. Tout chèque envoyé doit être à l'ordre de l'Amicale des Déportés Tatoués. Cela évitera que je vous renvoie votre règlement. Merci d'avance.

NOTRE MÉMOIRE

Notre Mémoire
Bulletin de l'Amicale des Déportés Tatoués du Convoi du 27 avril 1944
Juillet 2022 - N° 54
Directeur de la publication : Christophe Dham
Adresse : 34, rue Jaillard - 10370 Villenauxe-La-Grande
Tél. : 06 17 73 84 47
www.27avril44.org
Facebook "Résistants Déportés Tatoués"
Dépôt légal : 3^e trimestre 2022
Mise en page et impression : Lemaire & Thiebaut Imprimeurs - 51120 SÉZANNE
Photographies : Amicale des Déportés Tatoués

F